Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD"
15, rue d'Angleterre, 15
LILLE
BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, 1, Grand'Place

CONDITIONS	
Par la Poste, UN AN.	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois	5 —
Départem. non-limitrop. et Etrang..	*port en sus*

PUBLICITÉ		
Annonces	la ligne	0.40
Réclames	—	0.75
Faits-divers	—	1.50
Chronique locale	—	4.00

TEMPÉRATURE

Lille, le 20 novembre.

Minimum, nuit, abrité......	3·0
— — découvert...	2·4
Surface du sol, 8 h. du matin.	6·2
A 1 mètre de profondeur.....	9·3
De l'air à l'ombre............	5·4
Maximum, jour, à l'ombre...	8·0
— — au soleil....	9·2

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0m/m64
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : O.

BAROMÈTRE.— Le 20 novembre (8 h. matin) la pression était de *754* m/m ; le 21 novembre (8 h. du matin) la pression est de :

PLUIE
Vt
VARIABLE
Bt TEMPS
TEMPÊTE
TRÈS SEC

30
25
20
15
10
5
0
5
10

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le repos hebdomadaire

M. Lerolle déclare que la loi a été faite pour les employés et pour les patrons. Il en votera pas l'urgence et réclame le dimanche comme jour de repos collectif et général. (Applaudissements).

M. Paul Beauregard. — Il y a des imperfections qu'il faut réparer ; je regrette que le Sénat n'ait pas voulu voter l'article 16 adopté par la Chambre.

M. Pasco défend le repos par roulement ; les dérogations sont indispensables. L'orateur repousse l'urgence.

La discussion est close, mais plusieurs députés demandent à expliquer leur vote.

M. Barrès déclare que la loi n'est pas claire et se dit partisan du repos par groupements.

M. l'abbé Lemire. — Je voterai contre toute proposition tendant à affaiblir ou à énerver la loi du repos dominical.

Parmi les difficultés qui ont été exposées ici les unes peuvent être résolues par voie de règlements d'administration publique, les autres me paraissent être des réclamations derrière lesquelles se cachent des agitations injustifiées et dissimulent mal soit des intérêts personnels soit la peine qu'on éprouve au changement d'habitudes trop invétérées.

J'estime qu'il faut maintenir cette loi dans son sens intégral ; aucune loi n'entrera plus facilement dans les mœurs ; nulle n'a été plus acclamée par les ouvriers et la République Française se ferait honneur à elle-même en maintenant une loi qui soustrait le travailleur au joug du travail, au service d'autrui pour le rendre à lui-même, à sa famille, à la société.

Pour cette raison, je me refuse à entrer dans la voie dangereuse que nous ouvre M. Berry, et je voterai contre l'urgence.

Une assez vive discussion s'engage entre MM. Maujan et Jaurès.

Le premier déclare que la loi n'est pas intangible et que ce n'est pas la politique de M. Jaurès que font ses amis et lui. (Les radicaux-socialistes applaudissent bruyamment).

M. Jaurès riposte : Vous parlez au nom de ce que vous appelez votre parti (Rumeurs parmi les radicaux-socialistes) et vous voulez nous déclarer la guerre : le terrain de cette loi est dangereux pour vous.

Vous faites, M. Maujan, une lutte de classes.

M. Pelletan. — M. Maujan a parlé en son nom personnel.

M. Maujan. — J'ai parlé au nom de 160 signataires d'un projet de résolution. J'ai défendu la politique radicale. Vous n'avez pas le droit, M. Jaurès, aux termes du Congrès de Limoges de faire autre chose que de la politique de classe.

M. Jaurès se tient coi.

Le renvoi à la Commission est voté par 456 voix contre 4.

La demande d'urgence, abandonnée par M. Berry, reprise par M. Jaurès et combattue par M. Viviani, est repoussée par 349 voix contre 3.

La séance est levée à 7 heures.

SÉNAT

Après la suspension de séance on reprend la loi sur les saisies-arrêts.

Après les observations de M. Trannoy les articles 7 et 8 sont adoptés.

La séance est levée à 8 heures.

Pas de Cultuelles !

Pourquoi ?

Par CYR

Cette question des cultuelles, la connaissez-vous ?

La connaissez-vous assez pour clouer le bec au premier blocard venu, qui viendra vous répéter ce qu'il a lu dans son journal ?

La connaissez-vous assez pour l'expliquer avec fruit ?

On a toujours à apprendre sur une question aussi importante.

En trente-deux pages, Cyr vous l'expose tout entière, avec la précision, la clarté, la vigueur de style et l'autorité que vous aimez à rencontrer dans ses articles.

LISEZ SA BROCHURE ! RÉPANDEZ-LA !

Il n'est pas permis à un catholique d'ignorer :

Qui a voulu la Séparation ;
Comment on l'a rendue possible ;
Comment le pays a été « roulé » ;
Que la loi est mauvaise ;
Que les cultuelles sont inacceptables.

Et pourquoi ?

La brochure se trouve à la *Croix du Nord* 15, rue d'Angleterre, Lille, aux prix suivants :

L'unité	0.10	— franco,	0.15
Les dix	0 65	— »	1 »
Le cent	5 »	— »	5 85
Le mille	35 »	, port en plus.	

PAS DE CULTUELLES !

POURQUOI ?

Lisez cette brochure ! Répandez-la !

ANNIVERSAIRE

En cette fête de la Présentation de la Sainte Vierge, la *Croix du Nord* inaugure sa 18e année d'existence.

Née sur le champ de bataille, elle y a vécu et grandi. Et jamais elle ne s'est sentie aussi forte qu'en ce moment où le combat semble avoir atteint toute son ampleur et son acuité.

Ce n'est pas pour le plaisir de donner et de recevoir des coups que nous nous sommes jetés dans l'arène. Nous n'avons dégainé la plume qu'à l'heure où les adversaires de l'Eglise, après de savants travaux d'approche, ont envahi le parvis du temple pour monter à l'assaut du sanctuaire.

Alors on nous a dit et nous avons pensé qu'aux armes des ennemis il fallait opposer des armes égales.

Du moment où la politique désertait le Forum pour attaquer l'Eglise et les âmes, il ne suffisait plus qu'entre le vestibule et l'autel il y eut des prêtres pleurant et chantant le *Parce* : il en fallait d'autres pour rétorquer le mensonge, pour démasquer la calomnie, pour percer à jour le sophisme par les procédés de publicité qu'emploient les menteurs, les calomniateurs et les sophistes pour atteindre le public.

Il fallait aussi sonner le ralliement des catholiques, donner une voix aux œuvres de défense religieuse et sociale pour qu'elles se multipliassent par la contagion de l'exemple, relever les courages, souffler partout l'ardeur des saints combats.

D'autres, sans doute, le faisaient et le font encore à côté de nous. Mais depuis quand est-on trop dans une armée, sur le champ de bataille ? Nous n'avons pas pris la place de personne. Nous avons fait notre trouée, et le front de combat n'en a été que plus vaste et les rangs plus serrés.

⁂

Où en sommes-nous ? A quel point en est la lutte ? Sommes-nous vainqueurs, sommes-nous des vaincus ?

A en croire les apparences il semble que notre cause soit perdue. Une loi de malheur vient de bouleverser de fond en comble le statut séculaire de l'Eglise de France. Nous écrivons ces lignes au milieu du fracas des portes d'église qu'on brise, des barrières du sanctuaire qu'on renverse.

Et pourtant, non, nous ne sommes pas des vaincus. Non, l'Eglise de France ne gît point mourante sur le champ de bataille.

Jamais, au contraire, depuis 25 ans, elle n'a donné des signes plus palpables d'une vie intense et vigoureuse. Jamais son unité ne s'est affirmée comme aujourd'hui depuis des siècles. Jamais son Episcopat n'a déployé autant d'ardeur et de vaillance.

Et dans les manifestations des fidèles affirmant leur foi, avons-nous jamais remarqué, nous les déjà vieux, autant de jeunes frémissants, intrépides et enthousiastes.

Quand il y a 25 ans nous manifestions pour revendiquer une liberté, il n'y avait guère dans nos rangs que de respectables quadragénaires et vieillards à barbe blanche.

Aujourd'hui nos troupes débordent de jeunesse.

Et peut-on se croire vaincu quand on a vu des réunions comme celle de dimanche à l'Hippodrome ? Quand on sent à sa tête un Chef comme celui qu'acclamaient-là 7.000 poitrines ?

Non, nous ne sommes pas des vaincus.

Nous sommes et demeurons des combattants qui n'ont pas reculé d'une semelle, qui ne luttent pas seulement pour l'honneur, mais qui avancent, avec des lueurs d'espoir dans les yeux, et qui entrevoient comme relativement prochain, le jour où, par beaucoup de souffrances, s'ouvrira pour l'Eglise, en notre pays, l'ère de la liberté victorieuse.

Cet espoir très réfléchi nous le confions à la Vierge puissante, sous les auspices de laquelle la *Croix du Nord* a pris sa modeste place dans la bataille, il y a dix-sept ans.

LA RÉDACTION.

LE CAMBRIOLAGE SACRILÈGE

de Bachant, près Berlaimont

Voici de nouveaux détails sur le cambriolage de Bachant, que nous avons annoncé dans un précédent numéro.

Cette fois, les bandits ont opéré avec une telle rage de destruction que l'inventaire de cette église devient inutile.

Pendant la nuit de samedi à dimanche, trouvant les portes bien closes, l'un d'eux a grimpé sur le toit de la sacristie et, par un panneau de fenêtre, est descendu dans l'église dont il a ouvert les portes à ses complices.

Ils se sont mis à tout détruire : les statues des saints, les autels, les sièges, les ornements, les chandeliers, tout a été brisé, piétiné, souillé indignement ; les serrures ont été fracturées, le tabernacle violé, les saintes hosties profanées.

Les scélérats ont ensuite tenté d'allumer un incendie au milieu de l'église où ils avaient entassé avec des cierges et des bougies allumées, les boiseries et les chaises.

Le feu s'est éteint de lui-même ; il n'a pu réussir non plus à brûler le confessionnal ni les orgues où des foyers ont été également allumés.

Dès que le dimanche matin on s'aperçut du passage de ces vandales, la population accourut indignée. Le maire, M. D[illegible]ede, fit prévenir la gendarmerie de [illegible] et le parquet d'Avesnes et on commença aussitôt une enquête.

L'entrée de l'église fut interdite jusqu'à l'arrivée des autorités judiciaires et la messe fut dite dans la chapelle de M. Deghilage.

A quel mobile ont obéi les sinistres cambrioleurs ? On se perd en conjectures sur ce sujet.

L'église de Bachant ne renfermait aucun objet de valeur ; et les quelques vases sacrés qu'elle possède sont emportés tous les soirs au presbytère.

Ce n'est donc pas le vol qui les a poussés à cet odieux forfait.

Est-ce une rage d'impiété, de haine sauvage contre tout ce qui touche à la Religion ? Est-ce pour obéir à un mot d'ordre lancé par les Loges, impatientes de voir que la persécution ne va pas assez vite ?

Il semble bien que les coupables ne sont pas des habitants de Bachant.

D'où viennent-ils ?

En sommes-nous déjà revenus aux mauvais jours de la Révolution ?

Des scènes comme celles qui viennent de se produire à Neuf-Mesnil et à Bachant donnent à réfléchir et permettent de tout craindre de la part des scélérats pour qui Dieu n'existe pas.

Les honnêtes gens feront bien de prendre leurs dispositions pour se défendre contre les nouveaux révolutionnaires qui ressemblent singulièrement à ceux dont le pays d'Avesnes a gardé un si lugubre souvenir.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

Au CATEAU, de **Mme Jourdain, née Adèle Douce**, pieusement décédée à l'âge de 34 ans, belle-sœur de M. l'abbé Jourdain, aumônier des œuvres à La Madeleine-lez-Lille et nièce de M. le curé de Coutiches.

— Nous apprenons le prochain mariage, à **RONCQ**, de **M. Carlos Lepers**, vice-président de la Fanfare du Blanc Four et fils de M. et Mme J.-L. Lepers-Loridant, avec **Mlle Justine Catteau**, fille de M. Auguste Catteau, ancien conseiller municipal, président de la Société d'Anciens Militaires du Blanc-Four.

LA REPRISE DES INVENTAIRES

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Inventaire par surprise

C'en est fait. L'acte sacrilège, précurseur d'une réelle spoliation, s'est accompli, hier matin, *par surprise*, malgré la protestation indignée d'une population, qui est la seule et vraie propriétaire de l'église. Quelques heures plus tard, la défense ai bien préparée et si longuement soutenue, il y a plusieurs mois, se serait faite sous une autre forme non moins désespérée pour l'attaque.

Vers 8 h. 1/2, on annonce l'arrivée d'un peloton de chasseurs à cheval qui prend les devants par un sentier détourné pour cerner la place de l'église. Mais, au détour d'une rue, ils se butent à un obstacle humain. *Des enfants se sont jetés à terre pour entraver le passage des chevaux.* Ils pourront ainsi, ces braves ! retarder une marche rapide. Cela permettra à quelques hommes de s'enfermer dans l'église et de sonner le tocsin. *Honneur à ces enfants !*

Bientôt une foule compacte d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles se masse aux abords de la place, sans pouvoir toutefois forcer les barrages formés par des gendarmes, des chasseurs à cheval et des soldats du 43e de ligne.

Elle conspue les commissaires du Gouvernement, tandis qu'ils font enfoncer le portail de l'église par des sapeurs du génie. C'est sans doute en prévision d'un refus opiniâtre de la part d'ouvriers marquettois, que l'on a appelé des soldats à remplir cette triste besogne.

Trente minutes durant, la porte résiste aux coups de pic, de hache et de pince. Elle cède enfin et les inventorieurs pénètrent dans le lieu saint.

Que vont-ils faire ? Réclamer de M. le Curé et de M. le Président de Fabrique la participation à une parodie d'inventaire ? Ce serait bien peu connaître le caractère sacré du ministre de Dieu et la foi de ceux qui ont géré jusqu'ici les intérêts de la Fabrique.

Cependant les agents se hasardent et reçoivent un refus formel.

Ils parcourent alors l'église, notant de ci de là des meubles ou objets pieux, dont la valeur appréciative leur restera inconnue.

Mais ils n'ignoreront pas les noms des bienfaiteurs et bienfaitrices qui ont superbement orné de leurs propres deniers le monument, à la construction duquel toute la paroisse a contribué. En effet, la réclamation des légitimes propriétaires leur est présentée par M. le Curé et par M. le Président. A ces titres, M. Verley ajoute la protestation suivante :

Je proteste d'abord, monsieur, contre l'illégalité de votre présence ici : vous n'êtes pas l'« agent des Domaines » prévu par l'article 3 de la loi du 9 décembre 1905. On vous envoie donc appliquer une loi que vos chefs eux-mêmes interprètent à leur fantaisie.

Au nom du Conseil de Fabrique, au nom des habitants de cette paroisse, profondément unis à l'Eglise romaine, dans notre indignation de catholiques et dans notre écœurement de Français, nous protestons contre la spoliation dont cet inventaire n'est que le prélude.

Mieux que personne, monsieur, vous savez si les catholiques paient à César ce qui revient à César ; aussi ont-ils le droit et la ferme volonté d'exiger qu'on laisse à Dieu ce qui est à Dieu.

Tout ceci, terrain, bâtiments, mobilier a été donné par les catholiques pour le culte catholique romain. Tout appartient donc au Chef Suprême de l'Eglise.

De quel droit et au nom de qui venez-vous les prendre ? Au nom d'un parti aveugle et sectaire qui dans quelques semaines peut-être aura vécu !

Le Pape a parlé, nous connaissons notre devoir. En conséquence nous déclarons ne participer en rien à cet inventaire même comme témoin : nous sommes et resterons gardiens des droits de Dieu, des biens de son église.

Par la ruse et la violence, vous nous les arracherez peut-être : nous ne les céderons jamais.

S'il y a au pouvoir, comme le disait M. Ribot, des Jacobins dégénérés, il y a en France, vous l'apprendrez, des catholiques qui ne le sont pas.

Vous êtes la force d'un jour, mais nous sommes le droit : votre victoire sera votre perte.

Malheur à ceux qui attaquent Dieu.

La sortie de nos inventorieurs s'effectue sous de nouvelles bordées de cris et de quolibets.

Mais un devoir s'impose à des catholiques blessés dans leur foi. Pour réparer au plus tôt l'outrage fait au Dieu de l'Eucharistie la foule envahit l'église. Elle écoute religieusement les accents de son pasteur, qui dénonce l'action profanatrice d'un percepteur tout à fait mal venu et d'un commissaire de Lille, auxquels deux cantonniers du pays ont servi de témoins.

Il exhorte ensuite ses paroissiens à la réparation, dont un acte solennel sera fait aujourd'hui mercredi, au salut de 8 heures. Tous se retirent emportant des morceaux de bois de la porte enfoncée et se proposent bien de les conserver comme de précieuses reliques.

WICRES

Une compagnie du 16e chasseurs, 27 gendarmes, un commissaire d'Armentières arrivaient par le train de Lille à 5 h. 31 en gare de Marquillies ; ils y encadraient le percepteur de Fournes, Fouquet, le cantonnier de Fournes, Louis Hayonez et le cantonnier chef de la chaussée.

En faisant le moins de bruit possible, ils arrivent au petit village de Wicres.

Les habitants sont surpris à leur réveil de voir leur église cernée par la troupe.

Il est 6 heures, le clerc venait de sonner l'*angelus* quand les agents du gouvernement font irruption dans l'église avant que M. le curé ait pu arriver.

Le percepteur, flanqué des deux cantonniers portant des chandeliers d'enfant de chœur, parcourait l'église.

Les clefs ayant été naturellement refusées la porte de la sacristie fut enfoncée et l'inventaire, mené avec une excessive rapidité, fut bientôt terminé.

Un coup de sifflet rassemble la troupe qui se dirige vers

HERLIES

Le village est averti. Les deux cloches tintent à coups redoublés. De toutes les maisons, hommes, femmes, enfants, accourent effrayés.

Le groupe des inventorieurs et de ceux qui les protègent, pour arriver plus vite, prend un chemin de traverse appartenant à un particulier. Halte-là ! On ne passe pas ! La barrière a été mise. Il faut retourner en arrière et faire un demi kilomètre en plus.

A 7 h. 45, chasseurs et gendarmes à pieds et à cheval se massent devant l'église et bousculent les paroissiens. Ils reculent, ils avancent. Enfin, ils sont maîtres ! Pas de coups du reste ; mais on crie, on chante : Vive la liberté, vive Dieu ! Nous voulons Dieu !

Tout à coup, une trompette se fait entendre. On frappe à la grand'porte de l'église. « Au nom de la loi, ouvrez ! Les trois sommations restent sans réponse.

Le commissaire et ses agents ont filé à gauche et les voilà près de la petite porte de la sacristie.

Plus de sommations cette fois ! Avec des pinces, deux sapeurs, essaient de faire sauter la porte qui ne bouge pas. Des cris leur répondent de l'intérieur de la sacristie.

Mais la porte résistait toujours, et toujours à la tour le tocsin sonnait.

Hommes et femmes chantaient le *Credo* et des cantiques de protestation.

On achevait de démolir la porte de la sacristie. Ce n'était pas sans peine. « On a joliment de l' misère ! » disait un sapeur. Deux sapeurs renforcent les premiers. La besogne est rude : une barre transversale maintient solidement la porte.

Après une grosse demi-heure, une brèche est faite. Le commissaire se faufile le premier, puis le percepteur.

M. le Curé proteste contre la violence qui lui est faite pendant que l'opérateur fait sa besogne.

Au dehors, on proteste vigoureusement derrière les barrages ; des larmes de colère coulent de tous les yeux, on voit pleurer des hommes qui ne fréquentaient guère l'église.

L'inventaire de la sacristie est fini.

« Passons à l'église, clame le commissaire. »

— M. le Curé, voulez-vous nous en ouvrir la porte ? — Non. — Sapeur, à l'œuvre.

La porte cède sans résistance sérieuse ; percepteurs, témoins et commissaire achèvent l'inventaire.

Le sacrilège est complété. Le signal du départ réunit et fait partir la troupe.

Aussitôt les cloches cessent leurs lamentations. La grand'porte s'entrouvre et la foule nombreuse, émue se précipite dans l'église et va considérer dans la sacristie avec indignation, la porte qui se trouve dans un état lamentable. Chaque paroissien veut en emporter un morceau. Trop ému par le vandalisme sacrilège et surtout par la superbe manifestation de ses paroissiens, M. le Curé ne peut que dire quelques mots interrompus par les sanglots.

Et l'assistance profondément remuée, assiste pieusement à une messe de réparation qui est aussitôt célébrée et pendant laquelle on chante avec entrain le *Credo* et d'autres chants de circonstance.

BOUSBECQUE

Deux étrangers d'allure étrange

A 6 h. 1/4 du matin, deux étrangers arrivent en face de l'église. Ils interpellent un ecclésiastique qui vient de dire sa messe : « Les opérations vont-elles avoir lieu aujourd'hui ? »

— Je l'ignore, leur fut-il répondu.

Les inconnus font les cent pas pendant une demi heure encore sur la place puis avisant un fidèle qui sort de l'église : « On va se défendre, disent-ils ? Peut-on entrer dans l'église ? »

Le fidèle est défiant ; il considère un instant les étrangers, puis il leur dit que s'ils veulent visiter l'église ils viennent un autre jour.

Là-dessus le portail latéral de droite, le seul ouvert le matin est fermé.

Ces inconnus, leur étrange allure, ont donné l'éveil. Les cinq fidèles demeurés dans l'église et qui viennent d'en fermer la porte, se disent qu'il faut s'attendre à un coup de force.

L'un d'eux monte au clocher ; les autres fortifient le portail avec quelques madriers hâtivement placés et des chaises qu'ils entremêlent de fils de fer.

Pendant que ce travail s'opère, on apprend que des troupes sont débarquées à Halluin à 7 heures 10.

La population s'assemble. Les deux étrangers qui continuent à se promener sur la place excitent la curiosité. On veut savoir qui ils sont ; ils ne répondent pas. La foule les prend pour des agents des domaines et les refoule dans la direction de la papeterie.

L'un d'eux exaspéré, tira alors un revolver de sa poche et en menaça les Bousbecquois. Ceux-ci, rendus furieux, crient qu'il faut jeter ces étrangers à la Lys. Arrive alors M. Antoine Dalle, président du Conseil de Fabrique ; il se place entre la foule qu'il calme et les étrangers qui lui disent alors être deux journalistes lillois.

Et en effet c'étaient bien deux reporters de journaux blocards.

Grâce à l'intervention de M. Antoine Dalle, aucun mal ne leur fut fait.

Les opérations... d'inventaire

Trois heures de résistance

Cet incident venait de prendre fin quand le tocsin se fit entendre. Le veilleur volontaire, perché dans le clocher, donnait l'alarme.

Deux compagnies du 127e, arrivées de Valenciennes la nuit (180 hommes) ; 40 cavaliers du 6e chasseurs ; trente gendarmes ; un sergent et cinq hommes du génie d'Arras ne tardaient pas à déboucher sur la place.

D'abord il fallut refouler la population qui opposa une résistance passive ne cédant le terrain que pas à pas. Et encore n'y parvint-on pas complètement car les hommes les plus agiles se perchèrent sur les arbres qui ombragent la place tandis que d'autres pénétraient dans les habitations occupèrent les toitures et toutes les fenêtres.

Les huées et les imprécations retentissaient de toutes parts, vigoureuses, nourries ; les femmes chantaient le *Credo* et des cantiques.

Quand enfin les préparatifs furent terminés, M. Dudot, commissaire spécial à la gare de Tourcoing, accompagné de M. Ringon, sous inspecteur des domaines à Lille, et de deux douaniers témoins, s'avança vers le portail. On cherche M. l'abbé Tellier, curé, qui arrive avec M. Antoine Dalle, président du Conseil de fabrique.

L'un et l'autre lurent une protestation contre l'iniquité qu'on allait perpétrer. Ils firent valoir que l'église, bâtie au XVe siècle par les fidèles et embellie par des générations successives, ne saurait être revendiquée par l'Etat.

L'inventaire qu'on vent faire de son mobilier est injuste et vexatoire puisque tous les objets qui ornent l'édifice sont la propriété de particuliers et même les dalles ont été payées par les dons volontaires des fidèles, riches et pauvres.

M. Antoine Dalle a joint à sa protestation l'expression de l'indignation qu'il ressent, comme citoyen français, devant une mesure que l'on subit « comme la victime subit son meurtrier, le spolié son spoliateur ». Puis il a rappelé le mot fameux de Thiers : « La République si elle n'est pas honnête versera dans le sang et l'imbécillité ».

Il est alors 8 h. 1/4. M. Ringon, sous-inspecteur des domaines, demande à M. le curé de lui ouvrir la porte.

— Je ne céderai qu'à la violence, réplique M. Tellier.

— Retirez-vous, reprend l'inventorieur, nous allons employer la force.

— Il faudra auparavant que vous m'emportiez d'ici »... Et M. le curé s'appuie contre la porte, cette même porte par où deux étrangers avaient vu sortir un ecclésiastique, à 6 h. 1/4 du matin et par laquelle ils avaient tenté d'entrer dans l'église une demi-heure plus tard. C'est celle-là qui avait été choisie, et pour cause, par les cambrioleurs « légaux ».

M. Dudot, commissaire de police, devant cette attitude énergique de M. le Curé, chargea quatre gendarmes de l'enlever de force. Mais M. le Curé est bâti en hercule, et il ne fut pas facile de le retirer du portail. Les quatre gendarmes, bien que M. Tellier ne leur laissât supporter que le poids de son corps robuste, sans esquisser le moindre mouvement de résistance, suaient de grosses gouttes.

D'autre part, la foule surexcitée au delà de toute expression, menaçait de forcer les barrages.

L'instant était poignant et pouvait devenir tragique.

Enfin M. le Curé fut retiré du portail.

L'escouade de sapeurs du génie peut alors... travailler ! La lourde porte en vieux chêne était robuste ; la hache y mordait à peine. Une heure se passa ; les sapeurs n'en pouvaient plus. La foule ne tarissait pas en huées. Le commissaire et l'inventorieur s'énervaient.

On appela à la rescousse des soldats du 127e. Il y en avait un parmi eux, aux cheveux longs, à la grosse moustache, âgé d'une bonne trentaine d'années, réserviste... d'occasion, sans doute.

Celui-là était expert à manier la pince, la masse et la hache. Avec lui le... travail fut plus rondement mené.

Pourtant il était 10 h. 3/4 quand la porte mise en miettes, les chaises entrelacées de fils de fer étant enlevées, un passage put être pratiqué. La résistance des cinq hommes qui s'étaient enfermés dans l'église avait duré trois heures.

Que dire du simulacre d'inventaire ? M. Ringon, le commissaire et les gendarmes ont passé et repassé dans la nef de droite ; ils ont vu sur les vitraux, les confessionnaux, les stalles, l'autel, des pancartes mentionnant les noms des propriétaires et ils sont partis au plus vite avec la troupe, pour Wervicq, pas Wervicq-Belgique où on ignore heureusement les mœurs blocardes, mais l'autre, en deçà de la Lys...

Aussitôt après la foule des fidèles pénétra dans l'église.

C'est une inoubliable manifestation de foi chrétienne que celle à laquelle participa toute la population, pressée, entassée, des marches de l'autel jusque sous le porche.

En s'éloignant, l'inventorieur a dû entendre le *Credo* et le *Parce* que deux à trois milliers de voix chantaient pour affirmer leur foi et demander pardon à Dieu de la violation de son temple saint.

HALLUIN

Dès la première heure de la matinée de mardi, les allées et venues des gendarmes et des agents ont fait comprendre à la population ouvrière qu'Halluin allait être occupé militairement. A partir de 6 heures la rue de la Gare est noire de monde.

La porte de l'église est fermée ; les fidèles qui ont assisté à la première messe sont demeurés dans l'intérieur et prient.

A 7 h. 10 entre en gare un train spécial amenant de Lille deux compagnies du 43e (200 hommes) ; 40 gendarmes et un escadron (100 cavaliers) du 6e chasseurs.

Bientôt un mouvement stratégique se dessine ; la rue de la Gare est déblayée ; la foule repoussée dans les rues adjacentes. Aux cris de « Vive l'armée » qui saluent le passage des soldats succèdent des « Hou ! Hou ! » nourris quand un sous-inspecteur des domaines de Lille, et ses témoins (deux cantonniers placés entre l'obéissance et le pain quotidien) arrivent encadrés de gendarmes.

Le tocsin fait entendre ses lugubres appels tandis que les barrages s'établissent. Il est 7 h. 1/2 ; la place de l'église Saint-Hilaire est encadrée de troupes ; au centre un groupe comprenant le commandant des troupes Froppot, le capitaine de gendarmerie, le sous inspecteur des domaines et le commissaire de police, où l'on discute un instant.

Le commissaire de police s'avance vers le portail latéral de droite, le même où se voit encore la brèche pratiquée en mars dernier et qui n'ont pu utiliser les « inventorieurs » à cause de la résistance acharnée des fidèles.

Un tambour du 43e est requis. Trois roulements, trois sommations que soulignent les cris de la foule, perchée sur les toits, débordant des fenêtres des habitations voisines : « Hou ! Hou ! au voleur ! »

Un sergent du génie est appelé. On lui donne des ordres et bientôt une escouade de sapeurs fait sauter les planches légères qui ont servi à boucher l'ouverture pratiquée au portail en mars dernier. Dans le tambour ont été placés à la hâte une cinquantaine de chaises vivement enlevées.

Encadrés de gendarmes, les inventorieurs pénètrent alors dans l'église, où l'on entend chanter le cantique « Nous voulons Dieu ». A l'entrée, M. Deram, curé de la paroisse, en surplis, entouré de ses vicaires et d'environ trois cents fidèles, arrête M. le sous-inspecteur Dupire.

— « Avez-vous votre feuille de service ? »

Lorsqu'on la lui a donnée à lire, il dit à M. Dupire : « La population vous a montré en mars dernier ce qu'elle pense de l'acte que vous êtes contraint d'accomplir ; elle n'a pas varié dans ses sentiments.

« Aujourd'hui vous venez à l'improviste, vous donner une victoire facile. »

Cependant les fidèles exercent une poussée et veulent s'opposer à l'entrée de l'agent des domaines. M. le curé et l'un de ses vicaires se tournent vers eux. « Retirez-vous, mes amis, écartez-vous ; cédez à la force ; vous ne pouvez l'empêcher. »

Des cris de « liberté ! au voleur ! » continuent quand même à se faire entendre et les agents du Bloc sont forcés de se découvrir, mais un vicaire entonne le chant « Nous voulons Dieu » que toute l'assistance interprète avec force.

L'inventorieur fait plutôt un passage rapide dans la nef de droite de l'église ; il pénètre dans le chœur où il note quelques parties du mobilier. A ce moment, MM. Defreun, Carton Odoe et Lemaitre-Bonduel viennent réclamer la propriété de confessionnaux, de statues, etc. donnés par eux à l'église.

L'inventorieur vient demander à M. le Curé qui prie dans les stalles : « Qu'y a-t-il dans le Tabernacle ? »

— Le bon Dieu, Monsieur. »

M. Dupire se retire sur la pointe des pieds, remué par cette simple et sublime réponse, tandis que M. le Curé éclate en sanglots, qu'il voudrait cacher à ses paroissiens et dont nous sommes les témoins émus.

M. le sous-inspecteur des domaines se rend ensuite à la sacristie et note quelques objets tandis que les fidèles font entendre des protestations.

Enfin il se retire. La foule très nombreuse accompagne son départ de cris hostiles.

Lorsque les soldats sont partis, à 8 h. 1/2, l'église se remplit aussitôt de fidèles, dont beaucoup prient ardemment, dont d'autres font entendre leur légitime indignation.

Au Mont d'Halluin

Les mêmes troupes et les mêmes agents du Bloc maçonnique se dirigent vers l'église Saint-Alphonse, au Mont d'Halluin.

Prévenu de leur approche, M. l'abbé Coulon laisse dans l'intérieur les enfants auxquels il faisait le catéchisme et une dame en prière, et il ferme la porte.

Les troupes cernent l'édifice.

M. le curé, demeuré devant le portail, reçoit le sous-inspecteur des domaines qui l'engage « dans son intérêt » — voyez-vous cela — à lui ouvrir la porte.

— Je ne puis le faire, lui répond M. le Curé ; cette église est à moi ; c'est moi qui l'ai bâtie ; je préférerais mourir que de vous en ouvrir la porte.

« Alors, on va faire usage de la force », réplique l'inventorieur. Les sapeurs du génie emploient leur longue pince monseigneur et ne tardent pas à faire sauter la serrure.

Et puis commence... l'inventaire c'est-à-dire une promenade du sous-inspecteur des douanes, jusqu'au banc de communion et une sortie rapide hors de l'édifice.

Après cette ombre de travail... honnête et surtout sérieux, les troupes se rassemblent et en colonne de route partent pour Roncq.

RONCQ

Il est 9 h. 1/2. Le commandant prend ses dispositions de combat en débouchant dans la rue de Lille. Le tocsin résonne ; une vive agitation règne dans la foule qui bientôt est refoulée à une grande distance de l'église et maintenue par des barrages.

M. Eugène Duprez, président du Conseil de fabrique, fait entendre à l'agent du Bloc une énergique et juridique protestation qu'il le prie de joindre à son procès-verbal.

Le commissaire fait alors, aux huées de la foule qui accapare toutes les fenêtres du voisinage, les sommations précédées des trois roulements de tambour.

De nouveau il faut avoir recours aux outils de destruction des sapeurs du génie.

Ceux ci travaillent pendant une heure à déchiqueter la porte à coups de hache puis à enlever les chaises placées dans le tambour du portail latéral de gauche.

Quand, à 10 h. 1/2 une brèche a été pratiquée, M. le sous-inspecteur des domaines pénètre dans l'église. Il se heurte à M. Lagaise, vicaire, remplaçant M. le curé Allart, retenu au presbytère par la maladie. M. le vicaire lit une protestation que l'inventorieur n'écoute pas, occupé qu'il est à noter quelques objets.

Et puis « l'inventorieur » s'en va jusqu'au chœur et en revient au plus vite. Encore un... inventaire de fait !

Ces vexations et ces injustices ont réellement un but mesquin.

— « Vous avez déjà fini votre vilaine besogne » dit un fidèle.

— « Vous avez eu bien tort de faire de la résistance, répond l'inventorieur, ce que j'ai fait est fait par mesure conservatoire ».

Voilà qui serait bouffon s'il ne s'agissait d'une mesure laïque. Les inventaires de M. Clémenceau portent bien sa marque de fabrique.

Après le départ des troupes et du coulissant des domaines que la foule conspue, les fidèles pénètrent en masse dans l'église et chantent le *Parce Domine* et quelques cantiques. M. l'abbé Liesse monte ensuite en chaire et annonce, pour dimanche à 3 heures, une cérémonie de réparation.

A Roncq (Blanc-Four)

Même dispositif de la force armée.

M. le Curé était absent. Le Président du Conseil de fabrique l'était également.

M. Verrier, commissaire de police fit les sommations, puis les sapeurs du génie enfoncèrent la porte à l'aide d'une pince.

Personne dans l'église.

L'inventorieur alla jusqu'au chœur et ressortit au plus vite.

Une fois de plus les troupes se rassemblent et la marche du corps expéditionnaire à l'intérieur recommence vers Neuville-en-Ferrain.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

De Roncq Blanc-Four, la troupe et les inventorieurs se dirigèrent vers Neuville-en-Ferrain. Ils cernèrent l'église devant laquelle se trouvaient une cinquantaine de personnes.

Le garde champêtre fut chargé d'aller au presbytère pour y prévenir M. le Curé. Celui ci était absent. Une démarche analogue auprès du président du conseil de fabrique ne donna pas plus de résultat ; le président ayant répondu qu'il n'avait pas à se déranger pour assister à un acte que réprouve sa conscience.

L'un des deux vicaires fut donc sollicité de venir ouvrir la porte de l'église.

« Je ne suis aucunement autorisé à remplacer M. le Curé, dit-il à l'inventorieur. Du reste, je ne puis que protester contre l'acte que vous venez accomplir et faire toutes réserves quant aux droits des paroissiens.

— Ouvrez donc la porte, reprit M. Dupire.

— Je m'y refuse absolument. »

Les sapeurs du génie se mirent donc en mesure de fracturer la serrure ce qui ne fut pas long.

Le sous-inspecteur des Domaines entra dans l'église et nota quelques objets pour se ressortir au bout de cinq minutes.

Les troupes furent ensuite ramenées à Tourcoing puis rembarqués pour Lille.

LINSELLES

Une résistance de cinq heures

Deux compagnies du 127e, 25 cavaliers du 6e chasseurs et 30 gendarmes, arrivaient à 7 h. du matin, pour aller occuper Linselles.

Les ordres avaient été mal donnés car M. Rougeron, commissaire de police, attendait les soldats au Pied-de-Bœuf. De son côté, le sous-inspecteur des Domaines Dreuil, chargé de l'inventaire de l'église de Linselles, avait oublié l'heure du rendez-vous blocard.

On fit jouer le télégraphe et le téléphone